Pour une politique internationale ambitieuse du

PRES Université Nantes Angers Le Mans

Les PRES sont conçus comme un instrument de promotion des établissements membres et un moyen, pour eux, de prendre place dans la compétition scientifique internationale. Ils visent à renforcer l'efficacité, la visibilité et l'attractivité du système d'enseignement supérieur et de recherche français^(1,2). L'échelle internationale est aujourd'hui la norme pour le positionnement relatif des systèmes d'enseignements et supérieur et de la recherche.

Conscient de cet enjeu et de l'importance de regrouper ces forces pour atteindre la visibilité souhaitée, le PRES UNAM a inscrit l'action internationale parmi ses missions principales "la conduite de projets communs à l'international et dans l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche, notamment la création de masters internationaux et l'ouverture à l'international de la formation doctorale".

Pour atteindre ces objectifs de notoriété de visibilité et d'attractivité auxquels il aspire, le PRES UNAM se doit de mettre en place dès le départ une politique internationale ambitieuse en cohérence avec son environnement. Pour le court terme, les actions internationales pour lesquelles l'approche PRES aurait plus d'impact et de visibilité que celle de chaque établissement ligérien pris séparément seront favorisées. Les axes suivants devront être développés à court terme par la PRES.

- a. Asseoir la notoriété du PRES par le développement de partenariats avec des établissements d'excellence et la participation aux réseaux européens et internationaux,
- b. Valoriser les activités internationales (Recherche et formation) par l'implication et le développement d'événementiels à forte visibilité au niveau international,
- c. Accroître la visibilité et l'attractivité du PRES en s'appuyant notamment sur les Masters européens et internationaux et les doctorats,
- d. Favoriser l'organisation d'une offre spécifique de formation en langue et d'ouverture à la culture française
- e. Favoriser l'organisation d'une offre spécifique de formation dans tout domaine scientifique pour attirer des étudiants ou des chercheurs étrangers de qualité pouvant contribuer au rayonnement du PRES avec la mise en place de séminaires intensifs et d'écoles d'été,
- f. Favoriser la mutualisation des bonnes pratiques à l'international entre les établissements du PRES.

¹ Rapport national sur les politiques de recherche et de formations supérieures, annexe au PLF 2007, p. 43.

² La mise en place des PRES, IGAENR, Rapport - n° 2007-079,09/2007

Description des actions relatives aux axes proposés

L'action de promotion et de valorisation de l'enseignement et de la recherche du PRES est une priorité de ses actions. Préalablement aux activités internationales du PRES, un état des lieux pertinent doit être réalisé. Il devra permettre de :

- Affiner les priorités en termes d'actions communes,
- Élaborer les outils de communication modernes en Anglais (site web, brochure, Brochures, panneaux pour les stands des salons, cadeaux, ...). Ces outils pourront être déclinés progressivement en d'autres langues en fonction du public visé.
- Disposer d'un message de communication partagé et adapté en fonction des interlocuteurs étrangers,
- Le sigle UNAM devra très probablement être remplacé par un sigle qui ne prête pas à confusion au niveau international.

a) Asseoir la notoriété du PRES par le développement de partenariats avec des établissements d'excellence et la participation aux réseaux européens et internationaux,

- Partenariats: Le PRES doit constituer rapidement un réseau d'une trentaine de partenaires privilégiés actifs en Recherche et Enseignement. Ces partenariats seront mis en place progressivement sur les deux premières années du fonctionnement du PRES. La reconnaissance du PRES, sa visibilité et son rang international seront liées à la notoriété de ces partenaires. Ceux-ci pourront être sélectionnés parmi les établissements partenaires des membres du PRES. Ils pourront être également des établissements des zones géographiques partenaires des collectivités territoriales. Les partenaires privilégiés actifs feront l'objet d'échanges soutenus d'étudiants et de chercheurs. Un MoU générique sera rédigé et validé par les membres ; il pourra servir comme base de négociation des accords potentiels. Dans ce cadre, les accords spécifiques avec les membres du PRES feront l'objet d'avenants.
- <u>Réseaux européens et internationaux</u>: Le PRES doit permettre de s'inscrire dans la politique de l'enseignement supérieur de l'espace Européen. Il pourra ainsi répondre, au nom des établissements membres du PRES, à des programmes ambitieux et confirmer sa notoriété. Pour répondre aux projets Européens, il se dotera d'un identifiant SOCRATES.
- <u>Zones géographiques</u>: le choix des zones géographiques cibles du PRES doit être guidé par l'importance et la notoriété des établissements, leur potentiel d'échanges scientifiques et économiques avec la France et la Région des Pays de la Loire, et les domaines d'excellence des laboratoires de recherche du PRES et des pôles de compétitivités régionaux. Trois types zones géographiques peuvent se dégager rapidement :
 - ☑ L'Europe doit rester une priorité du PRES,

- ☑ Zones à fort potentiel de développement : en Chine (région du Shangdong, ...), en Inde (Région Tamil-Nadu), en Amérique-Latine (Yucatan au Mexique, ...), et Asie du Sud-Est (Vietnam, Thaïlande, ...)
- ☑ Zones à fort potentiel scientifique : Canada, USA et Japon,

b) Valoriser les activités internationales (Recherche et formation) par l'implication et l'organisation d'événementiels à forte visibilité au niveau international,

- Organisation sur le site d'événementiels au niveau international: Le PRES a vocation de répondre aux appels pour l'organisation de manifestations d'envergure internationale de type EAIE. A l'instar des grands établissements internationaux, il organisera périodiquement les journées Internationales du PRES en invitant les acteurs internationaux de son réseau. Cette manifestation peut être à terme l'instrument de mesure de la visibilité internationale du PRES et lui permettre de se positionner par rapport aux plus grands établissements européens et internationaux. Cette action permettra de favoriser l'attractivité des formations du PRES, de faciliter le contact avec les étudiants de la région qui souhaitent partir à l'étranger, et d'encourager les partenariats internationaux en recherche..
- <u>Participation aux salons et grandes manifestations internationales</u> du type CampusFrance, NAFSA, EAIE, et éventuellement les salons organisés par les établissements partenaires privilégiés du PRES. Le choix des manifestations auxquelles le PRES participera sera guidé par la nature et la notoriété de la manifestation ainsi que le public visé.
- <u>Le PRES demandera son inscription à CampusFrance</u> et participera en tant que tel aux salons.

c) Accroître la visibilité et l'attractivité du PRES en s'appuyant notamment sur les Masters européens et internationaux et les doctorats,

Pour une meilleure visibilité de l'offre et une meilleure efficacité, le PRES établira une liste de formations (Master et Doctorat) qu'il mettra prioritairement en avant dans les différentes manifestations et rencontres internationales où il interviendra.

d) Favoriser l'organisation d'une offre spécifique de formation en langue et d'ouverture à la culture française

- Pour permettre une meilleure attractivité des formations du PRES à l'étranger, le PRES proposera, à côté des formations académiques, des modules de préparation linguistique et d'ouverture à la culture française à l'intention des étudiants entrants. Cette offre sera élargie pendant la période d'été.
- e) Favoriser l'organisation d'une offre spécifique de formation dans tout domaine scientifique pouvant attirer des étudiants ou des chercheurs étrangers de qualité pouvant contribuer au rayonnement des PRES: mise en place de séminaires intensifs et écoles d'été,

f) Favoriser la mutualisation des bonnes pratiques à l'internationales entre les établissements du PRES,

- La Direction du PRES se dotera des ressources humaines et matérielles pour assurer la mise en œuvre de la politique des RI décrites précédemment
- Pour favoriser la collaboration proche et concertée de ses membres, le PRES mettra en place un comité des Relations Internationales du PRES composé des Vice-Présidents et des directeurs des Relations Internationales des établissements du PRES. Le directeur du PRES, ou son représentant, y sera convié.
- Rechercher une forte adhésion des enseignants chercheurs du PRES à sa politique RI pour qu'ils puissent contribuer activement au développement de cette politique et porter un message cohérent à l'international.
- L'identification des actions à mettre en place doit être lancée.